

# Espaces publics : notes de rencontre

2 juin 2025



**Programme de l'après-midi :**

13h-14h15. Panel.

14h15-15h45. Ateliers en sous-groupes.

16h10-17h15. Activité extérieure.

**Présences anonymisées :**

Accueil Bonneau

Architecture sans frontière

Arrondissement de Ville-Marie

Bureau de la députée Manon Massé

CIUSSS Centre-Sud

Corporation des Habitations Jeanne-Mance

Espace LGBTQ+

L'Autre Montréal

Le Sac-à-dos

Partenariat du Quartier des Spectacles

Passages

Résiden.te du quartier

SDC du Village

Sentier urbain

Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Spectre de rue

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

UQAM

YMCA du Québec

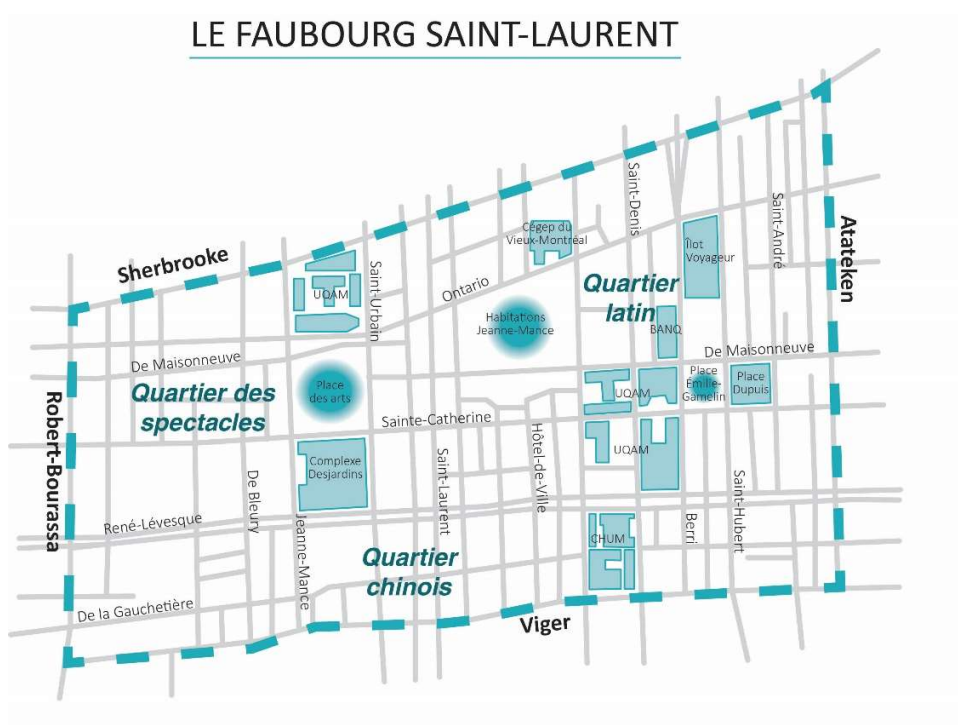
Usager.ères d'organismes

Ainsi que les panélistes (voir biographies plus bas)

## Contexte

Les tables de quartier sont des organismes à but non lucratif. Elles mobilisent et réunissent toutes les personnes intéressées à s'engager et à travailler ensemble pour réduire les inégalités, la pauvreté et l'exclusion sociale, sur un territoire spécifique. Il en existe 32 sur l'île de Montréal.

La Table de concertation du faubourg St-Laurent a pour mission de favoriser la communication, les échanges et la concertation entre les différents acteurs du faubourg Saint-Laurent, pour tout ce qui touche le mieux-être des diverses catégories de personnes qui y vivent ou qui le fréquentent. Voici son territoire d'action :



Pour réaliser sa mission, la Table procède périodiquement à une planification stratégique avec ses membres, ce qui lui permet de dégager des axes d'action prioritaires. Dans son [plan d'action 2023-2028](#), 6 axes ont été retenus par la communauté :

1. Cohabitation sociale
2. Logement accessible
3. Services de proximité
4. Carrefour communautaire multigénérationnel
5. École de quartier
6. Mobilité



L'axe « cohabitation » est pris en charge par le Comité Cohabitation, un comité de partenaires de milieux divers : communautaires, institutionnels, commerciaux, ainsi que des résident.es. Celui-ci a entrepris sa propre

planification, qui a mené à une vision commune : « le faubourg Saint-Laurent : un territoire sur lequel toutes les personnes qui vivent ou le fréquentent participent à la cohésion sociale ».

Pour parvenir à incarner cette vision, il a développé un plan d'action comprenant différentes initiatives, telles que le développement d'outils d'information, d'activités de rapprochement, ... Vous pouvez trouver des informations à ce sujet sur notre onglet de Cohabitation sociale :

<https://faubourgstlaurent.ca/cohabitation-sociale/>

Le plan d'action comprend aussi une réflexion sur les espaces publics; pour mener celle-ci, le Comité Cohabitation a voulu inviter l'ensemble des membres de la Table. En effet, lors de ses rencontres, on croise plutôt des organismes et institutions concernés plus directement par l'itinérance et la toxicomanie, mais les espaces publics concernent aussi ceux qui mènent des actions en sécurité alimentaire, auprès des familles, en culture, etc.

Cette rencontre du 2 juin est une proposition pour entamer le dialogue, et probablement la 1<sup>ère</sup> d'une série de rencontres sur ce sujet.

#### **Objectifs de cette rencontre :**

- se sensibiliser collectivement aux usages variés des espaces publics, selon les horaires, les saisons, selon les personnes : travailleur.es, aîné.es, personnes en situation d'itinérance, ...
- faire émerger les éléments convergents et les tensions dans l'usage des espaces publics.

## PANEL :

### L'espace public : usages, accès et perceptions

L'espace public est habité, approprié et traversé par une pluralité d'usages et d'usager-ères. Qui détermine ce qui constitue un usage légitime ou non? Qui a réellement accès à l'espace urbain, et qui en est exclu – de manière explicite ou symbolique? Quelles inégalités se manifestent dans ce droit d'accès, et comment imaginer des façons plus justes et équitables de concevoir, d'organiser et de partager ces espaces collectifs?

Une discussion animée par **Sonia Blank**, d'Architecture sans frontières, avec 4 panélistes:



**Mikah Youbi** est consultant de recherche en itinérance et fondateur de ***Renaître de la rue***, un organisme qui vient en aide aux jeunes en situation d'itinérance. Lui-même ayant vécu l'itinérance visible et cachée pendant 18 ans, il collabore au sein de plusieurs projets de recherche-action et d'intervention.

**Béatrice Mercier** (elle/she) est organisatrice communautaire au Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF) dans le quartier Centre-Sud.

Depuis plus de 10 ans, le CÉAF lutte contre le harcèlement de rue et revendique des espaces publics sécuritaires pour les femmes et les personnes de la diversité de genres. L'organisme a notamment participé à l'élaboration de trois rapports de recherche pour documenter le phénomène à Montréal.

Pour en savoir plus : <https://ceaf-montreal.qc.ca/harcelement-de-rue>

**Joris Maillochon** s'implique au sein de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM, un mouvement de citoyen.nes engagé.es à la préservation des espaces verts, à la protection de la santé et de la qualité de vie de la population de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM).

La revendication de la création d'un Parc-Nature se fait dans une perspective de justice environnementale et sociale et se manifeste notamment avec l'organisation de nombreuses activités rassembleuses et revendicatives dans le respect de la diversité d'usages.

**Karl Desmeules** est professeur de sociologie au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et chargé de cours à l'École de travail social de l'UQAM. Il s'intéresse principalement aux manifestations et aux significations de la marginalité ainsi qu'aux processus de marginalisation, principalement des personnes itinérantes ou jugées délinquantes. Son travail porte également sur les pratiques d'intervention et de contrôle social des personnes en situation de marginalité dans les espaces publics.

Parmi les enjeux évoqués, voici quelques éléments que nous avons envie de retenir :

- Les espaces sont créés selon la clientèle qu'on veut y retrouver, il est difficile de l'occuper par différents modes de vie. Il y a des rapports de pouvoir, qui déterminent qui a le droit d'être dans les espaces et de quelle façon. Le **droit à la ville** n'est pas le même pour tout le monde. Bien que l'on cherche à se sentir bien et en sécurité, ceci n'est pas accessible selon qui on est. Les personnes marginalisées peuvent se faire inviter à circuler, elles doivent donc être souvent en mouvement et manquent d'endroits où se déposer.

- L'appropriation consiste à aménager, mais aussi pouvoir se projeter, se déposer, endroit où on rencontre des gens, on crée des liens. Cela requiert de pouvoir y passer du temps.

**Notion d'habiter** = les personnes en situation d'itinérance ne peuvent habiter que dans l'espace public. Or, il est plus difficile d'y trouver la sécurité, la convivialité; on ne peut pas s'attacher.

- Les modes de gestion urbaine peuvent se placer quelque part sur ce continuum:



- L'accroissement des activités organisées vient avec une moins grande capacité à se l'approprier. Les espaces publics sont généralement très aménagés et animés, il y a de moins en moins d'espaces vacants.

- Mobilisation 6600 a pris forme sur une vaste friche, des terrains vagues désindustrialisés. En 2016, la volonté de ré-industrialiser a fait se mobiliser la communauté pour contrer cela. L'endroit était utilisé par des PSM, les ornithologues et même des familles. Les stratégies utilisées au départ étaient les pétitions, conseil d'arrondissement, etc... Puis en 2021, la pandémie aidant avec les parcs fermés, il y a eu un nouvel engouement des communautés environnantes pour le terrain vague, en plus d'un dénouement juridique qui donnait les pleins droits à Ray-Mont Logistiques. Les stratégies ont alors changé : beaucoup plus d'événements publics tels que concerts, visites guidées, corvées, plantations, ... ce qui a créé des espaces de rencontre entre les différentes populations. limiter les usages qui en sont faits.

Principe : « le terrain vague restera vague », on ne veut pas

- Harcèlement de rue : peut aussi avoir lieu dans les transports, bibliothèque, ... Trop banalisé, il mène les victimes à déployer des stratégies d'évitement.

Importance des témoins/alliés qui peuvent utiliser leurs privilèges, créer une solidarité avec les personnes qui se font harceler ou discriminer. Il est plus difficile d'agir quand la personne qui harcèle a du pouvoir, mais si on peut documenter, parler à la personne qui vit le harcèlement (pendant ou après), interroger l'auteur.rice de l'acte sur son comportement, ... Essayer d'arrêter d'avoir peur de l'autorité.

- Attention à ne pas instrumentaliser la sécurité des femmes et des enfants pour justifier des mesures contre les personnes en situation d'itinérance. Ce type d'attitude est aussi utilisé dans les discours médiatique anti-trans.

En fait, le harcèlement de rue est fait par un peu tout le monde, il n'y a pas de profil type (il y a donc aussi des monsieurs en veston-cravate). Ce n'est surtout vrai que ce sont en majorité des personnes marginalisées.

- La gentrification mène à des changements d'usages, ou à l'invisibilisation de certains usages.

Les discours sur l'inclusion, la participation, la gouvernance, comprennent rarement toutes les personnes concernées. Elles ne sont pas présentes ou soigneusement triées (ex : il faut qu'elles parlent bien); il serait préférable d'aller leur parler directement dans la rue, dans les endroits où elles sont confortables –même si on ne l'est pas.

Les consultations présentent souvent des projets déjà trop définis pour qu'il y ait réellement de la place aux idées et aux envies de certains groupes, on ne peut agir que sur certains détails.

On arrive ainsi à un déficit démocratique, on ne met pas en place les conditions où toutes les voix seraient entendues.

- Piste d'action : la thérapie communautaire ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9rapie\\_communautaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9rapie_communautaire))

- Parle-t-on d'espace publics ou devrait-on plutôt parler d'espaces communs, où peuvent se déployer une sensibilité à l'altérité, un sentiment de communauté ?

- Tous les espaces ne peuvent pas convenir à tout le monde. On devrait peut-être viser à avoir plutôt une variété d'espaces sur un territoire, qui répondent à différents besoins et différentes possibilités d'appropriation.

## ATELIERS EN SOUS-GROUPES :

### Réflexions sur un espace public : aménagements et inclusion

Les participant.es ont été invité.es à discuter sur la convivialité d'un espace existant (place Émilie-Gamelin ou parc de la Paix) de leur propre perspective, puis en prenant un rôle (personne ainée qui vient dans le quartier pour fréquenter un organisme, personne marginalisée, jeune qui habite le quartier, travailleuse LGBTQ+, ...) Enfin, iels ont cherché à voir si tout le monde pouvait équitablement occuper la place.

Le support utilisé est un jeu de plateau inspiré d'une création d'Exeko pour le colloque Architecture + Itinérance 2023 d'Architecture sans frontières (<https://www.asf-quebec.org/retour-sur-le-colloque-architecture-itinerance-2023/>)



L'objectif était de poser un regard sur les espaces publics avec une autre perspective et d'analyser les possibilités offertes –ou non– à différentes personnes, ayant différents besoins. Il n'était pas question de faire un design idéal pour ces endroits et d'envoyer ensuite nos suggestions à l'Arrondissement.

Les constats qui ont été faits :

- l'offre sanitaire est à améliorer dans le quartier

- on a besoin d'une programmation qui n'augmente pas le trafic, qui soit plus adressée au quartier; qui permette aussi de briser les barrières.
- les chiens des PSI (personnes en situation d'itinérance) sont moins bien vus que ceux des autres personnes
- les PSI sont peu valorisées dans leur expertise et leur capacité à s'approprier l'espace
- les bâtiments environnants ne pas toujours accessibles au grand public; or ils peuvent répondre à des besoins non répondus sur la place elle-même (ex : toilettes).
- tout le monde ne peut pas flâner sans consommer/s'occuper.
- il faut offrir des conditions dignes à tout le monde, répondre aux besoins de base (tables, abreuvoirs, toilettes)
- l'occupation désirée de l'espace peut diverger, par exemple des activités familiales vs le quotidien des PSI
- il faut créer des endroits pour se déposer, du mobilier déplaçable pourrait contribuer.
- toutes les personnes recherchent un endroit sécuritaire et salubre, peu importe le statut résidentiel.
- il faudrait + d'intervenant.es dans les espaces publics, peut-être dans un café
- aucune assise ne répond à elle seule aux besoins, il en faut une variété (avec accoudoirs : plus facile pour que les personnes âgées puissent se relever, sans accoudoirs : permet de s'allonger, permet à une plus grande diversité de morphologies d'y prendre place de différentes façons)
- on ne peut pas répondre à tous.tes dans 1 seul espace, offre à considérer sur un secteur plus élargi.

## Commentaires sur la rencontre

- Pour un autre atelier de ce genre, il peut être intéressant de se rendre physiquement sur la place d'abord (voire de faire l'atelier sur place).
- Intéressant d'endosser un rôle qui n'est pas le nôtre.
- Rôle des organismes : acteurs importants dans le quartier.
- Persona PSI permet de voir la PSI comme une partie prenante (et non seulement comme un problème à régler)
  - o Comment les impliquer?
  - o Plus facile d'aller dans un organisme que d'amener une personne dans un groupe qu'elle ne connaît pas.
  - o Adapter nos façons de faire pour aller les voir et revoir nos façons de faire pour que ça corresponde à leur mode de vie (ex : réunions de 4 heures avec des post-it ne fonctionnent pas)
  - o Voir la documentation qui existe déjà sur le sujet
  - o Inviter des PSM à faire des visites guidées de leur quartier
  - o Créativité pour porter la voix des personnes marginalisées (balados, ...)
- Faire à la grandeur d'un secteur ou d'un quartier pour s'assurer qu'il existe assez d'espaces publics qui répondent aux besoins des différentes personnes
  - o Arrêter de forcer à ce que chacun y trouve son compte

## **ACTIVITÉ EXTÉRIEURE :**

### **Occupation joyeuse de l'espace**

La société porte sur l'itinérance visible un regard façonné par des normes sociales qui définissent ce qui est convenable ou non dans l'espace public. Ce regard est souvent biaisé par une conception étroite de ce qui est acceptable, de ce qui « se fait » ou ne se fait pas.

Et si, en tant qu'individu, on s'autorisait à pratiquer des activités jugées « hors-normes » ? En nous exposant à l'étrangeté, à l'inconfort ou à la bizarrerie, on peut transformer notre propre perception et réinventer ensemble notre rapport à l'espace public.

Cet atelier propose d'explorer autrement un lieu à travers le corps, par des gestes qui engagent et qui explorent. Il s'agit de produire de nouvelles formes de connaissance à partir de l'expérience sensible de lieux.

Toutes les photos de l'activité ici :

<https://drive.google.com/drive/folders/1hwhV-uZBV4jRyExoKqNIBrNZpOqFFops?usp=sharing>

Le comité d'organisation et d'animation de l'activité :

Olivia Daigneault-Deschênes, Sonia Blank, Karoline Truchon, Judikaëlle Marterer, Mathilde Roux



Un grand merci aux personnes ayant contribué à l'idéation et l'organisation de la demi-journée: Marie-Michèle Mondor, Arielle Trottier, Maira Gonzalez, ainsi qu'aux animateur.ices des ateliers : Lou Delestre, Marc-André Fortin.